

Numéro 5

JUIN 2019

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
GEVREY-CHAMBERTIN ET DE
NUITS-SAINT-GEORGES

Le Mag'!



Le Dossier

BUDGET 2019 :
infographie du budget général

Made in ComCom

Découvrez les Climats
du vignoble de Bourgogne
comme vous ne les avez jamais vus !

Il(s) font le territoire !

Thierry Caens :
ambassadeur du territoire !



**Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges**
Communauté de Communes

Retrouvez-nous sur www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com et sur



Le Mag' !

SOMMAIRE

03



En 2 mots :
L'éditorial du Président

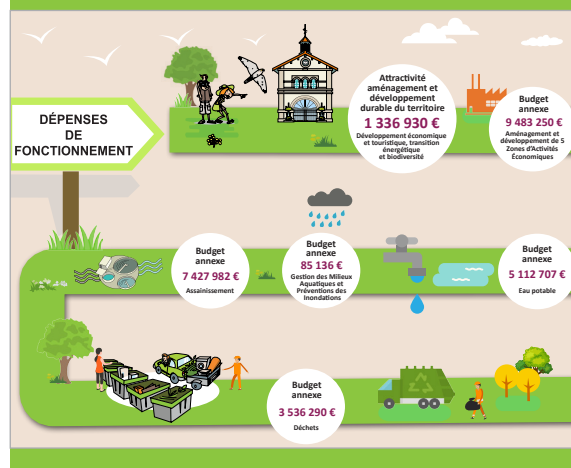
04



360° :
Retour en images sur quelques manifestations du territoire

07

Le dossier
BUDGET 2019 :
une Communauté de communes à vos côtés au quotidien



12



Ils font le territoire :
Thierry Caens :
ambassadeur du territoire !

14



Un territoire de projet :
Vous pourrez bientôt gagner du temps avec l'Espace Citoyen !

16



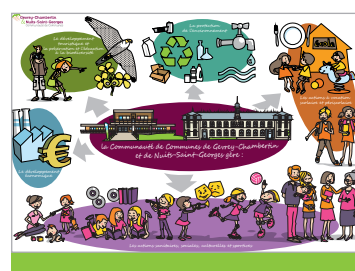
Made in Com Com :
Découvrez les Climats du vignoble de Bourgogne comme vous ne les avez jamais vus !

17



En plein cœur :
Boncourt-le-Bois :
une commune rurale et conviviale

18



ComCom pratique

Directeur de publication : Christophe Lucand - **Secrétaires de rédaction :** Jérôme Zacchia, Emilie Beauvois - **Rédaction-conception :** Service communication Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - **Crédits photos :** Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges - Thierry Caens - **Illustrations :** Aromat **Impression :** ICO - Tirage 15 700 exemplaires sur papier écolabellisé Charte Imprim'Vert pour la diminution des impacts sur l'environnement - **Distribution :** Adrexo - **ISSN :** 2609-2441

“ Cette réussite est aussi celle des nombreuses activités que la Communauté de communes assume



chaque jour à travers tous ses services publics de proximité, pour tous les âges de la vie ”

« Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le 11 avril dernier, j'ai eu l'honneur et le plaisir de recevoir le « **Trophée des Intercommunalités** », récompense décernée à notre Communauté de communes lors de la cérémonie de remise des « Trophées des Maires de Côte-d'Or ». Cette distinction ne doit rien au hasard puisqu'elle couronne notre démarche commune, notamment en faveur du développement durable et des nombreuses innovations écologiques et environnementales que nous avons su mettre en place pour notre territoire et pour notre planète.

« **Cette distinction couronne notre démarche commune, notamment en faveur du développement durable** »

À travers ce succès, il s'agissait surtout de saluer la réussite de notre Communauté de communes qui, après seulement un peu plus de deux ans d'existence, a refondé son organisation, harmonisé son fonctionnement et étendu son action, au service de ses 55 communes et de ses 31 000 habitants. En réunissant notre territoire historique commun, celui de la Plaine, de la Côte et des Hautes-Côtes entre Dijon et Beaune, nous avons atteint l'échelle de fonctionnement qui nous permet de répondre aux exigences réglementaires croissantes, en anticipant l'effet des évolutions nationales engagées, en conduisant nos propres orientations, sans mise sous tutelle d'une agglomération, avec l'assurance de demeurer une Communauté de communes à taille humaine. Le contact avec chacun d'entre vous est un bien précieux, et je l'anime toujours au quotidien, aux côtés de tous nos élus, par ma présence continue sur le territoire, en recevant, échangeant, discutant, avec toutes celles et avec tous ceux qui le souhaitent.

Cette réussite est aussi celle des nombreuses activités que la Communauté de communes assume chaque jour, à travers tous ses services publics de proximité, pour tous les âges de la vie, et qu'aucune autre collectivité ne pourrait assurer à sa place avec tant de présence sur le territoire, de continuité et de proximité. Lorsqu'ailleurs, l'attention à l'égard des besoins de chacun recule, la Communauté de communes maintient, adapte et perfectionne ses services dans l'intérêt de tous.

« **La Communauté de communes maintient, adapte et perfectionne ses services dans l'intérêt de tous** »

C'est dans ces conditions, et dans le contexte de baisse continue des dotations publiques qui nous sont attribuées, que nous avons bâti un budget ambitieux, exigeant, responsable et vigilant, sans augmentation des taux de la fiscalité des ménages pour la 3^{ème} année consécutive, depuis la création de la Communauté de communes, et en assurant une progressive restauration de notre excédent de fonctionnement. En cela, l'année 2019 figure comme celle d'un budget de référence, juste et responsable. Parce qu'il anticipe les choix qui devront être faits à l'avenir, il a été adopté à l'unanimité des élus formant notre Conseil communautaire.

« **Un budget 2019 de référence, juste et responsable, adopté à l'unanimité** »

Vous trouverez dans les pages qui suivent le détail très instructif, chiffré et illustré, de la composition de ce budget communautaire. Vous découvrirez également de nombreux exemples de sa mise en œuvre à travers les actions et les services indispensables proposés à chacun. Des services péri et extrascolaires (compétences désignées comme « facultatives » par l'État) dont la Communauté de communes assume plus de 60 % du coût réel (près de 2 millions d'euros de reste à charge), aux grands projets d'investissement, parfois précédemment décidés et tous maintenus, en passant par les innovations proposées pour vous faciliter la vie (plateforme de services « L'Espace citoyen »), chaque évolution s'appuie sur une exigence : assurer la meilleure qualité de nos services publics de proximité dans les meilleures conditions de fonctionnement.

C'est cette orientation qui nous rassemble, autour d'une vision commune ; celle de conforter notre belle Communauté de communes dans l'intérêt de tous et au service de chacun.

Bonne lecture à tous ! »

Christophe LUCAND
Président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Retour en images sur quelques manifestations du territoire

Ils ont osé le « Do It Yourself » !



Apprendre à créer ses repas de la semaine, à réaliser ses produits ménagers, à cuisiner soi-même les petits pots de bébé... Ce sont les ateliers qui ont été proposés par la Communauté de communes durant tout le mois d'avril à ses habitants. Avec ces ateliers « Do It Yourself », les participants ont pu déguster des astuces simples à mettre en place et des recettes gourmandes pour favoriser le « fait-maison » et lutter contre le gaspillage.

Objectifs ? Montrer que le « fait-maison » est à la portée de tous et inciter les habitants de la Communauté de communes à changer de comportements pour faire des économies, réduire leurs impacts sur l'environnement et agir pour la santé.

Ces ateliers illustrent l'une des actions de l'Intercommunalité en faveur du développement durable.

Réaliser des films sur smartphone, c'est possible !

Dans le cadre de la 5^{ème} édition du concours de court-métrage « Voir un petit court », le réseau des médiathèques intercommunales a proposé au mois de février, un atelier de montage vidéo sur tablette et smartphone. Les participants ont pu apprendre les différentes techniques de montage ainsi que l'utilisation des applications gratuites, disponibles sur smartphone ou tablette. L'occasion de montrer que la création vidéo est accessible à tous ! D'autres animations autour du numérique sont organisées tous les 1^{er} samedis du mois lors des ateliers « CIME », dans notre réseau de médiathèques intercommunales.



Bacchus & Déméter de retour sur la toile !



La websérie de la Communauté de communes est de retour avec son troisième épisode, sur une thématique qui touche beaucoup d'habitants ! Après un déménagement c'est souvent l'une des premières questions que se posent les jeunes parents...

« Qui va s'occuper de nos enfants en dehors des temps d'école, lorsque nous travaillons ? »

Bacchus, Déméter et Sylvain ont la solution avec le service enfance de la Communauté de communes. Nos ambassadeurs repartent sur les routes et vous expliquent son fonctionnement dans ce nouvel épisode. À découvrir sur notre page Facebook et notre chaîne Youtube.

Passer la nuit à la médiathèque, ils l'ont fait !

Samedi 19 janvier, la médiathèque intercommunale de Nuits-Saint-Georges organisait pour la première fois une «Nuit de la lecture». De 13h30 à minuit, plus de 160 habitants ont pu participer à différentes animations proposées pour l'occasion. Des activités incontournables du réseau des médiathèques telles que les « Croqueurs d'Histoires » ou la « Pause Lecture », à des animations inédites comme un blind test, un atelier spectacle ou encore le bar à livres, les participants ont pu profiter d'un moment convivial et original, adapté à tous les âges. Un franc succès !



Une centrale photovoltaïque installée sur le toit du Centre Technique



Vous l'avez peut-être remarqué, le toit du Centre Technique Intercommunal est depuis quelques semaines recouvert de panneaux photovoltaïques. Dans le cadre de sa démarche « Territoire à Énergie Positive » en faveur d'une Croissance Verte, la Communauté de communes a mis à disposition de la société côte-d'orienne BF Énergie, 600 m² de toiture pour permettre la construction d'une centrale photovoltaïque. Objectif : offrir la possibilité de produire localement de l'électricité à partir d'une source renouvelable. Ainsi, 110 000 kilowatt-heures seront produits chaque année. Ils alimenteront l'équivalent de 50 foyers en électricité et éviteront l'émission de 4 tonnes de CO₂. Un nouveau pas vers la transition énergétique du territoire !

Le Conseil de développement interrogé sur le PCAET

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de communes a sollicité l'avis de son Conseil de développement. Une présentation du PCAET faite lors d'une première réunion, le 21 février dernier, avait permis à ses membres de s'approprier le sujet. L'avis sollicité porte particulièrement sur la bonne prise en compte des contenus règlementaires obligatoires, la priorisation des enjeux, la faisabilité du plan d'actions proposé et les conditions de la participation des habitants. Des groupes de travail thématiques ont été organisés dans ce sens au sein du Conseil de développement. Pour rappel, le Conseil de développement est une instance participative composée d'habitants du territoire qui vise à enrichir la décision politique et à dynamiser la démocratie locale. Elle permet à des habitants de faire des propositions sur des sujets d'intérêt collectif en lien avec les compétences de la Communauté de communes.



La Communauté de communes récompensée !

Jeudi 11 avril, Christophe Lucand, président de la Communauté de communes a reçu le Trophée des Intercommunalités pour la mise en œuvre des #tutos à la cérémonie des Trophées des maires de Côte-d'Or ! Une belle récompense pour cette action originale qui sensibilise de manière pédagogique, ludique, sans être moralisateur, à la réduction de déchets. Ces tutos hebdomadaires diffusés sur les réseaux sociaux de la collectivité ont pour but d'apporter des solutions pratiques aux habitants sur la réutilisation et le réemploi d'objets, ou sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Une Communauté de communes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Attractivité
aménagement et
développement
durable du territoire

1 336 930 €

Développement économique
et touristique, transition
énergétique
et biodiversité

Budget
annexe

9 483 250 €

Aménagement et
développement de 5
Zones d'Activités
Économiques

Budget
annexe

7 427 982 €

Assainissement

Budget
annexe

85 136 €

Gestion des Milieux
Aquatiques et
Préventions des
Inondations

Budget
annexe

5 112 707 €

Eau potable

Budget
annexe

3 536 290 €

Déchets

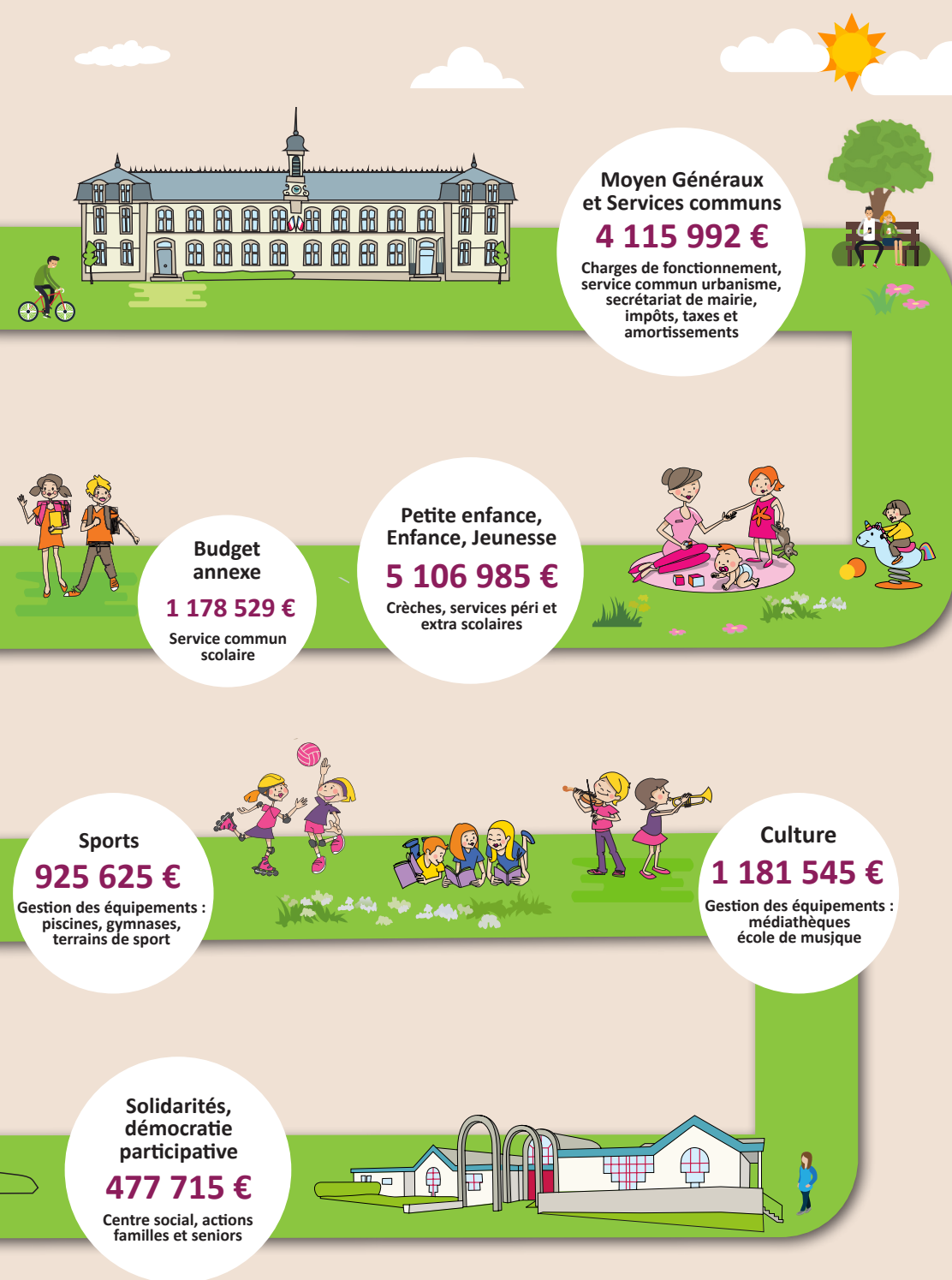
Soutien aux
structures du territoire

5 748 888 €

Reversement de la fiscalité
aux communes
et solidarité nationale

LES GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENTS (coût estimé des projets) :

- **École de musique intercommunale** : 3 888 000 €
- **Réhabilitation du bâtiment Arc-en-Ciel** : 3 600 000 €
- **La Halle Chambertin à Gevrey-Chambertin** : 445 920 €
- **Réhabilitation du Cinéma nuiton** : 360 000 €
- **École maternelle Roupnel à Gevrey-Chambertin** : 1 534 000 € (budget annexe scolaire)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- **Fiscalité locale** : 11 414 165 € (dont impôts locaux ménages 4 075 631 € et impôts locaux entreprises 6 184 704 €)
- **Tarification des services aux usagers** : 4 936 330 €
- **Dotations de l'État et subventions, de l'Union Européenne, de la Région, du Département, de la CAF...** : 3 688 480 €
- **Revenu des immeubles (loyers des locataires de la Maison des Services Publics, locaux Sud Dijonnais)** 123 370 €
- **Produits Financiers** : 13 645 €
- **Produits exceptionnels** : 170 010 € (remboursement sinistres assurances et arrêts maladie)

Volontaire et solidaire pour garantir les services publics de proximité, pour toutes nos communes et tous nos habitants, le Conseil communautaire a adopté à **l'unanimité** son budget 2019, **sans augmentation des taux de fiscalité**. Le budget principal s'élève pour 2019 à 35,6 M€ (plus de 22,65 M€ en fonctionnement et 12,98 M€ en investissement). À celui-ci s'ajoute 14 budgets annexes (dédiés notamment à la gestion de l'eau potable, de l'assainissement ou des déchets), ce qui représente un budget total de près de 88 M€.



CHRISTOPHE LUCAND :
PRÉSIDENT

« Un budget de référence »

« Troisième budget depuis la création de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, le budget 2019 adopté à l'unanimité des délégués communautaires devrait être le budget de référence de ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), à hauteur de 22.65 M € en fonctionnement et 12.98 M € en investissement.

Ce sera en effet le 1^{er} budget de mise en œuvre des nouveaux statuts communautaires adoptés en 2018 qui définissent le nouveau périmètre des compétences exercées par la Communauté pour le compte de ses 55 communes membres.

Dans un contexte très contraint il résulte d'un intense travail de rationalisation des dépenses et d'optimisation des recettes conduit par les services et les élus communautaires et démarré dès l'exécution du budget 2018.

Tout en veillant à ne pas toucher aux taux de fiscalité perçus par la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, il intègre le fonctionnement sur une année pleine des équipements rénovés ou construits en 2018 : piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges, pôle d'accueil périscolaire de Corgoloin et gymnase intercommunal de Saulon-La-Chapelle. Il intègre également le fonctionnement en année pleine des structures d'accueil péri et extrascolaires du Sud dijonnais reprises en régie directe en 2018.

Il s'agit ainsi de poursuivre une démarche de restauration de la capacité d'autofinancement de l'Intercommunalité tout en préservant des services publics de proximité de qualité et au meilleur coût.



GILLES SEGUIN :
VICE-PRÉSIDENT

**en charge des Finances,
du Budget,
du Contrôle de Gestion,
de l'Évaluation des Charges Transférées,
de la Mutualisation et
Maire d'Agencourt**

**« Un compte administratif
en léger excédent »**

« En 2018, nous avons enregistré une nouvelle baisse des dotations de l'État. Bien que certaines dotations soient stabilisées en 2019, nous allons quand même enregistrer une nouvelle baisse. Celle-ci n'étant pas due à une baisse globale des dotations de l'État mais à une répartition inégale entre les différentes collectivités locales qui avantagent les grandes métropoles.

Malgré ces baisses de recettes, nous avons pu boucler un compte administratif en léger excédent et ceci grâce à la fois à une bonne dynamique des recettes fiscales en provenance des entreprises qui s'appuie sur une activité économique et touristique des entreprises installées sur notre Communauté de communes et qui sont en développement.

Les frais de fonctionnement de la Communauté de communes ont par ailleurs été contenus, participant à la bonne tenue de notre compte administratif 2018 et également de notre budget 2019 »

DEUX ANS APRÈS SA CRÉATION : la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, une Intercommunalité exemplaire !

Après deux années de fonctionnement, notre Communauté de communes a fait la preuve de sa réussite en répondant à toutes les attentes légales et réglementaires, en reconfigurant son organisation au service de son nouveau champ de compétences, mais surtout en unifiant un espace historique, culturel, économique et social cohérent entre Dijon et Beaune. Mieux qu'une superposition de services assumés pour nos communes, notre Intercommunalité est un vrai territoire de vie consacré par le « Trophée des Maires 2019 » !

Bref retour, en quelques lignes, sur ses atouts et ses avancées.

|| UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DE SES HABITANTS... ||

▸ Services de la **Petite Enfance** : 3 Relais d'assistantes maternelles, 3 crèches et micro-crèches (en régie directe ou en délégation).

▸ **Activités péri et extrascolaires** et **Restauration scolaire** (17 sites d'accueil sur le territoire).

▸ **École de Musique Intercommunale** (2 sites pour 450 élèves, 200 heures de cours hebdomadaires, une vingtaine de professeurs et 15 instruments enseignés)

▸ **Médiathèques Intercommunales** (5 sites pour plus de 3 000 lecteurs inscrits).

▸ **Politique culturelle** événementielle et accompagnement des associations.

▸ **Politique sportive** : activités sportives et de loisirs pour les habitants et gestion d'infrastructures sportives (2 piscines intercommunales, 4 salles multi-activités intercommunales et 1 stade de rugby).



▸ Gestion de la protection, des approvisionnements, de la distribution et du traitement de l'**Eau Potable** sur tout le territoire et de l'**Assainissement** (en régie directe ou en délégation de service public).

▸ Gestion des **Déchets** : redevance incitative sur tout le territoire, collecte à domicile, collecte en Points d'Apport Volontaire et en porte-à-porte pour 9 communes, gestion de 5 déchèteries (en régie directe ou en délégation de service public).

▸ **Une proximité avec les habitants** : une Communauté de communes à « taille humaine », communication papier et électronique, rencontres et rendez-vous individuels, réunions publiques.



ZOOM « depuis 2 ans »

▸ **Harmonisation** pour des tarifs plus justes et des règlements communs

▸ **Reprise en régie directe** des accueils péri et extrascolaires du Sud Dijonnais

▸ **Accueil facilité** des enfants des sapeurs-pompiers volontaires (de Corgoloin, Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges) sur les **temps périscolaires** lors des interventions

▸ **Regroupement** des deux Écoles de Musique

▸ Structuration d'un **service des sports**

▸ Extension de la **compétence Eau potable** sur tout le territoire

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DE SES COMMUNES...

- **Mutualisation de services et mise à disposition d'agents intercommunaux** avec les communes (Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges, Chaux, Magny-lès-Villers)
- Un service commun **Secrétariat de Mairie**.
- Un service commun **Autorisation du Droit des Sols** (gestion des demandes et documents d'urbanisme, permis de construire ou de démolition etc. pour le compte des communes adhérentes).

Une présence des services de la Communauté de communes répartis sur tout le territoire avec plus de 60 sites et installations.

ZOOM « depuis 2 ans »

- **Déploiement sur tout le territoire** du service commun Autorisation du Droit des Sols
- Création d'un **Service commun scolaire** pour la gestion des bâtiments et du fonctionnement des groupes scolaires des communes adhérentes
- Mise en place de la Gestion des **Milieux aquatiques** et prévention des inondations (GEMAPI).
- Création d'un **Fonds de solidarité communautaire** pour les petits investissements des communes de moins de 300 habitants.
- **Développement des liens et des échanges** entre la Communauté de communes et ses communes : ouverture des commissions aux conseils municipaux, déploiement d'activités sur le territoire...

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI RAYONNE ET QUI INSPIRE...

Un héritage historique commun :

- 60% **des Climats de Bourgogne** inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO et 75% des **Grands Crus de Bourgogne**, se trouvent sur le territoire de la Communauté de communes.
- **Des lieux emblématiques** qui ont marqué l'Histoire : le Clos de Vougeot, l'Abbaye de Cîteaux, ...

ZOOM « depuis 2 ans »

- Adoption et mise en œuvre d'un **Schéma de développement touristique**
- Création d'un **Office de Tourisme Communautaire**, regroupant les Offices de Tourisme de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
- **Schéma d'accueil de la vélo-route** sur le tronçon « Voie des Vignes » entre Beaune et Dijon
- **Développement économique** : Gestion et extension de **5 Zones d'Activités Économiques** et mise à disposition de **35 hectares de fonciers**
- Mise en place d'une **Aide à l'immobilier d'entreprise** et déploiement d'**actions en faveur du commerce local** (en partenariat avec la CCI de Côte-d'Or)
- **Développement des échanges** avec des délégations d'autres collectivités et présentation des méthodes de travail des services intercommunaux (compétence eau potable, réduction des déchets ...)

|| UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES QUI ANTICIPE L'AVENIR... ||

- ▶ Une Communauté de communes engagée pour la protection de l'environnement :
- ▶ **Éducation, sensibilisation et protection de la Biodiversité** avec la gestion d'une Réserve Naturelle Nationale (Combe Lavaux-Jean Roland) et de 2 zones Natura 2000
- ▶ **Transition énergétique** : programme d'accompagnement personnalisé et soutien financier des habitants dans leurs travaux de rénovation énergétique
- ▶ Des grands **projets et des investissements** pour l'avenir (enfance, sport, culture, ...)



ZOOM « depuis 2 ans »

- ▶ **Poursuite du travail de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**, sur l'ensemble du territoire : animation d'une nouvelle Zone Natura 2000 (Forêt de Cîteaux), mise en oeuvre d'un nouveau projet de Stratégie Intercommunale d'Engagement pour la Nature pour la période 2018-2020 (lauréat du Plan d'Investissement d'Avenir), gestion d'un espace naturel sensible du bois de Montfée, organisation du Festival Nature, unique en Bourgogne.
- ▶ Élaboration du **Plan Climat Air Énergie Territorial** : engagement collectif vers un plan pluri-annuel de réduction des gaz à effet de serre (objectif -26% à horizon 2030).
- ▶ Engagement pour la **réduction des déchets** : création de nombreux **ateliers thématiques**, mise en ligne des **#lestutos**, lancement d'un **label « Artisans, Commerçants Éco-responsables »**
- ▶ **2 bâtiments déjà sortis de terre** (Site périscolaire de Corgoloin, Gymnase de Intercommunal de Saulon-la-Chapelle), et **2 bâtiments réhabilités** (Piscine Intercommunale de Nuits-Saint-Georges et Groupe scolaire de Gevrey-Chambertin).
- ▶ **Équipement de bâtiments communautaires** : installation de panneaux solaires sur le Centre Technique Intercommunal.
- ▶ Impulsion d'une **dynamique éco-citoyenne** : création d'un **Conseil de développement** citoyen mobilisé pour accompagner les politiques de la Communauté de communes, organisation de **rencontres, débats et Café citoyens**.
- ▶ Une **Communauté de communes économe** : malgré un contexte financier contraint, l'Intercommunalité parvient à réaliser des économies sans augmenter le **taux de fiscalité des ménages**, baisse de 20% de l'**enveloppe indemnitaire** des élus, rationalisation des moyens et priorisation des dépenses avec une nouvelle **politique d'achats** communautaire.

2019 - 2022 : ENCORE DES PROJETS D'ENVERGURE !



Construction d'une nouvelle École de musique intercommunale



Élaboration d'un schéma de l'accueil de jeunes enfants sur le territoire en vue de définir la capacité d'offres d'accueil



Etude sur la mobilité douce sur notre territoire et développement de l'attractivité des gares sur le territoire



Développer les actions de soutien et d'accompagnement vers le numérique dans le cadre du projet SATI

Ils font le territoire

LE PORTRAIT

Thierry Caens : ambassadeur du territoire !



Il fait partie de ces personnes qu'on ne présente plus. Et pourtant Thierry Caens, enfant du territoire, continue, comme dans sa musique, à nous surprendre. Trompettiste de talent, considéré par Maurice André (le meilleur trompettiste du monde), comme un de ses meilleurs successeurs, Thierry Caens est aussi un amoureux de la Côte de Nuits, de sa gastronomie, et un ambassadeur de notre territoire avec son festival « Musique au Chambertin ».

Depuis 32 ans, avec « Musique au Chambertin », il nous émerveille par une programmation hors du commun associée à la volonté absolue de nous transmettre son amour de la musique et du territoire. Rencontre avec l'un de nos meilleurs ambassadeurs.

L'enfant du pays

Thierry Caens naît en 1958. Très tôt il attrape le virus de la musique. Il commence la trompette à l'âge de 5 ans avec son père Marcel Caens, lui-même musicien. À 12 ans déjà, il participe à la Fanfare de Brochon-Fixin et à des « concerts pour les vieux », dit-il, car la musique devait déjà pour lui avoir un sens. Cependant, ses parents, sa mère institutrice et directrice d'école à Gevrey-Chambertin, rigoureuse, « véritable représentante de l'École Républicaine » et son père, exigeant et rigoureux lui aussi, souhaitent pour lui « une trajectoire plus sécurisante ». Thierry Caens n'a cependant pas les études dans le sang et il se fait renvoyer du lycée Carnot. Mais déjà à cette époque, le musicien a de la ressource. La même année, en 1975, il passe le concours du Conservatoire de Paris. Et là - roulement de tambour - C'est la consécration. Il est reçu 1^{er} nommé dans la classe de Maurice André. *« J'ai su toute de suite que ma vie allait changer. Mon rêve était d'entrer dans sa classe, et j'ai eu la chance que ça se réalise. Cela a été un véritable bonheur pendant trois ans, puis je suis parti à l'Orchestre National*

de Lyon, et ensuite à l'Opéra de Paris ». À 25 ans, notre brochonais avait déjà une vie de musicien bien remplie avec des prix internationaux, des places d'orchestre prestigieuses, des tournées internationales en soliste. Mais le jeune prodige, curieux de tout, notamment en matière de musique, décide d'aller explorer de nouveaux horizons artistiques. *« Je souhaitais avoir une vie de musicien indépendant. Je voulais embrasser la musique sous tous les angles. C'est ma façon de faire de la musique. Je souhaitais un accomplissement personnel et artistique, et non carriériste. ».*

Thierry Caens s'essaie alors au jazz, au tango argentin et surtout aux musiques de films. *« Cet exercice m'a véritablement passionné. C'est là que j'ai pu rencontrer Michel Legrand ».* Il collabore notamment à la musique de la bande originale de Cyrano de Bergerac de Jean-Paul Rappeneau avec le compositeur Jean Claude Petit (arrangeur de Claude François, une légende...). Après cela, Thierry Caens continue à suivre sa passion et ses envies. Il crée notamment la Gazette des cuivres, magazine professionnel, et est nommé en 1985 professeur de trompette au CNR de Dijon où il succède à son père avant d'être nommé professeur au CNSM de Lyon en 2003.

Ils font le territoire

Notre objectif n'est pas de créer des concerts de plus, mais de créer des souvenirs, du bonheur !

Invité par les plus grands musiciens, du Victoria Hall, de Genève à Tokyo, en passant par les États-Unis, la Chine ou Paris, Thierry Caens est un soliste sollicité dans le monde entier. Ce statut n'a jamais remis en cause son attachement pour sa région. « Aujourd'hui je voyage moins, mon point de chute a toujours été Brochon. C'est là où je suis né. J'ai donc voulu créer un événement culturel ici ». Fort de ce constat, Thierry Caens crée « Musique au Chambertin » en 1988. Un festival de musique atypique à l'image de son créateur qui réunit différents horizons musicaux, où la musique se lie à la gastronomie. « Pour moi, il y avait un parallèle entre la cuisine et la musique. Il y a un aspect sensoriel, c'est une manière de profiter de la vie, sans être consumériste. Pour moi la musique doit parler au cœur et pas au cerveau ».

Grâce au talent de son créateur, « Musique au Chambertin » développe peu à peu une véritable notoriété et réunit ses amis artistes d'envergure nationale ou internationale, tels que Didier Lockwood, Yves Jamait, Claude Bolling, William Sheller, Charlélie Couture, Martial Solal ou Lambert Wilson. Cependant, il n'oublie pas les artistes en devenir et les formules originales et intimistes telles que le « Concert Fourchette ».



32^{ÈME} ÉDITION
Musique au Chambertin 2019

1 VENDREDI 20 SEPTEMBRE - GEVREY-CHAMBERTIN
20h - Espace Chambertin
Hommage à Didier Lockwood - Jazz
FORA MOIRRET, ADRIEN MOIGNARD, FRANCIS LOCKWOOD, DIEGO IMBERT

2 SAMEDI 21 SEPTEMBRE - VOSNE-ROMANÉE
20h - Église
Recital en Cristal - Classique Cross Over
MICHEL DENEUVE (Cristal Baschet)

3 DIMANCHE 22 SEPTEMBRE - MOREY-ST-DENIS
17h - Église
Le Concert des Femmes - Classique
ANNE MENER/CHRISTINE ICART (Violon)/ARPÈRE, ADELIA FERRIERE (Vibraphone)
Fil rouge FMCCBFC - avec 4 femmes et Vins de Bourgogne

4 VENDREDI 27 SEPTEMBRE - MARSANNAY-LA-CÔTE
à 20h - Maison de Marsannay
Jazz Brasileño - Jazz
NELSON VERAS (guitare solo), LILANANDA DREVET (quintette et quatuor à cordes)

5 SAMEDI 28 SEPTEMBRE - CHAMBOLLE-MUSIGNY
20h - Église
Le Songe du Roi - Baroque
Direction: PATRICK HEILMANN

6 DIMANCHE 29 SEPTEMBRE - COUCHEY
à 17h - Église
Le Piano de demain - Classique
CYRIL HUYE (piano solo)

7 VENDREDI 4 OCTOBRE - BROCHON
19h - Château de Brochon
Concert Fourchettes
Lambert Wilson « Chante classique » - Classique
BRUNO FONTAINE (piano)

8 SAMEDI 5 OCTOBRE - FIXIN
20h - La Chapelle
L'Histoire du Soldat - Musique et poésie
LAMBERT WILSON (écrit), ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE L'ERM

9 DIMANCHE 6 OCTOBRE - VOUGEOT
à 18h - Château du Clos de Vougeot
Lambert Wilson « Chante Broadway »
Chantiers - Contes musicaux
BRUNO FONTAINE (piano)

L'artiste aux trois visages
LAMBERT WILSON

www.musique-au-chambertin.org
DU 20 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2019

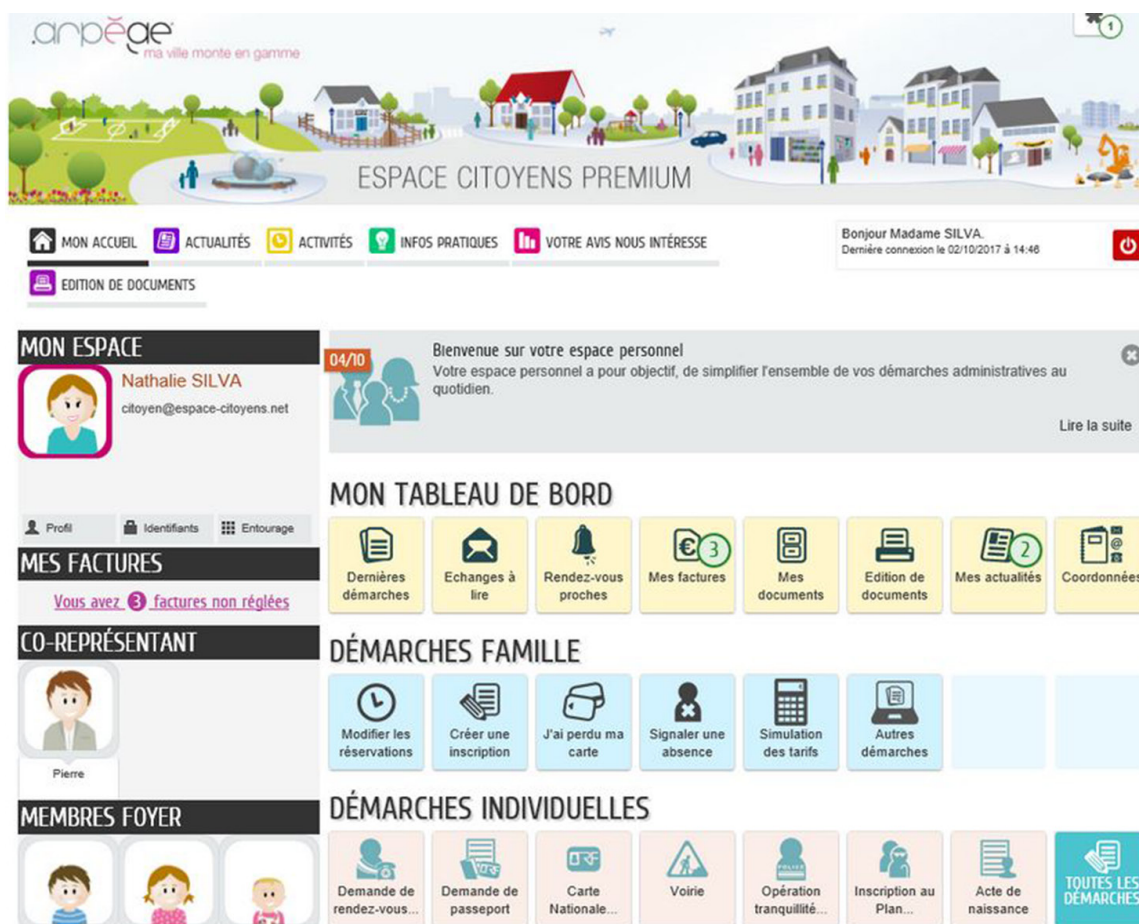
Logos des partenaires: Agence Régionale de la Culture, Agence Régionale de l'Économie, Agence Régionale de l'Environnement, Agence Régionale de la Santé, Agence Régionale de la Solidarité, Agence Régionale de la Sport, Agence Régionale de la Vieillesse, Agence Régionale de la Jeunesse, Agence Régionale de la Famille, Agence Régionale de la Handicap, Agence Régionale de la Culture, Agence Régionale de l'Économie, Agence Régionale de l'Environnement, Agence Régionale de la Santé, Agence Régionale de la Solidarité, Agence Régionale de la Sport, Agence Régionale de la Vieillesse, Agence Régionale de la Jeunesse, Agence Régionale de la Famille, Agence Régionale de la Handicap.

La vie de « Musique au Chambertin » n'a pourtant pas toujours été simple, « grâce au soutien de Christophe Lucand, nous nous sommes organisés en association et le Festival a pris son indépendance et a véritablement progressé en termes d'images, de partenariats, de mécènes. On a pu organiser des rencontres pédagogiques avec des enfants et réaliser des propositions originales ». Depuis 3 ans, avec la mise en place de cette nouvelle organisation, « Musique au Chambertin » a déployé ses ailes et a permis de mettre en lumière les 9 villages qui accueillent la manifestation musicale tout en créant une véritable dynamique associative sur le territoire grâce à l'investissement de ses 50 bénévoles. « On est content de l'activité de l'association » confirme Thierry Caens. « On ne souhaite pas pour autant un développement quantitatif. Notre objectif n'est pas de créer des concerts de plus, mais de créer des souvenirs, du bonheur ! Musique au Chambertin est un festival d'éveil musical, intime, composé de rencontres, d'une relation de proximité entre le public et les artistes ». Cette démarche, encore aujourd'hui peu commune, est révélatrice de l'engagement du célèbre trompettiste. « Je suis un véritable produit du terroir, j'ai été gâté, donc je rends ce qu'on m'a donné ». Merci à vous Monsieur Caens de le rendre si joliment à notre territoire !

« La Musique est au Chambertin, ce que le coq est au Vin ».

Vous pourrez bientôt gagner du temps avec

« L'Espace Citoyen est un nouveau service que nous proposons aux familles »



Modèle fictif de présentation de l'Espace Citoyen

Après le développement et la mise en ligne du site Internet de la Communauté de communes (où sont déjà proposés des services en ligne pour le péri et l'extrascolaire, pour la petite enfance, l'eau et les déchets), une nouvelle étape va bientôt être franchie. Dès la rentrée scolaire de septembre, vous pourrez profiter des services proposés sur « L'Espace Citoyen ». Une plateforme nouvelle créée pour vous simplifier la vie ! Elle proposera, entre autres, des outils pratiques pour les usagers des services de la Communauté de communes : solidarités, culture, enfance et petite enfance. Zoom sur sa mise en place et sur ses fonctionnalités.

Développer les outils numériques à l'ère du 2.0 est l'une des ambitions de notre Intercommunalité ; encore plus si ces outils peuvent vous simplifier la vie. Dans cet objectif, la Communauté de communes lance, à la rentrée scolaire 2019, un portail dédié aux familles, accessible depuis le site Internet de la collectivité. Grâce à ce nouvel outil numérique, les familles pourront, entre autres, gérer toutes les inscriptions et les activités de leurs enfants sur une seule et même plateforme, via un espace privé, personnalisé et sécurisé. La mise en place de

« L'Espace Citoyen » fait notamment suite aux réunions publiques qui ont eu lieu ces derniers mois, au cours desquelles nous avons recueilli les différents souhaits des familles, pour optimiser les services qui leur sont rendus, et nous adapter à leurs besoins. Le but principal de cette plateforme est d'offrir un outil simple d'utilisation, permettant aux familles de réaliser la plupart de leurs démarches, en ligne, et sur une seule interface. Cette interface Web est développée par la société ARPEGE, éditeur de solutions numériques pour les collectivités locales.

l'Espace Citoyen !

GAGNER DU TEMPS

Parmi les fonctionnalités proposées, les familles pourront notamment gérer et éditer leurs factures, stocker et envoyer des documents personnels, gérer les réservations de repas pour la restauration scolaire, les absences de leurs enfants, ou encore effectuer des inscriptions en ligne. Les familles auront également accès à un outil de paiement en ligne de leurs factures. « L'Espace Citoyen » donnera en quelques clics une vision d'ensemble des différentes activités proposées. C'est un vrai gain pratique et écologique de temps pour les familles qui limiteront ainsi leurs déplacements, les appels et les dossiers papiers à remplir.

ÊTRE ENCORE MIEUX INFORMÉ

Ce portail en ligne permettra également aux habitants de se tenir informés de l'actualité des services

communautaires (solidarités, culture, enfance et petite enfance). Ils pourront notamment retrouver des informations générales sur leur organisation, ainsi que des informations personnalisées, par structure. Ces informations pourront, entre autres, concerner les activités, les sorties proposées, le fonctionnement des accueils, ou encore les événements organisés tels que les fêtes de fin d'année, les journées portes ouvertes ou les concerts de l'École de Musique Intercommunale.

ÊTRE EN RELATION AVEC LES SERVICES

Par le biais de formulaires de contact, les familles pourront entrer facilement en relation avec les responsables des services, pour les accueils péri et extrascolaires, les micro-crèches, l'École de Musique Intercommunale, etc. Les messages adressés via ces formulaires seront directement transmis aux services concernés, pour une prise en compte rapide des demandes.

DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS MISES EN LIGNE PROGRESSIVEMENT

Ces différentes fonctionnalités seront mises en place de manière progressive, pour chaque service concerné. Nous allons procéder par étape afin d'offrir aux utilisateurs l'interface la plus fonctionnelle possible. De nouvelles fonctionnalités apparaîtront au fur et à mesure. Nous en tiendrons informés nos utilisateurs au moment venu. La gestion des réservations des activités de restauration scolaire et d'accueil périscolaire, ainsi que le paiement en ligne seront disponibles progressivement à partir de la rentrée scolaire. D'autres fonctionnalités seront mises en ligne dans un second temps : le CLAS, les animations familles, les activités de loisirs, certaines animations ponctuelles, notamment.

The screenshot displays the 'Espace Citoyen' web portal. At the top, there is a navigation bar with links: MON ACCUEIL, ACTUALITÉS, ACTIVITÉS, INFOS PRATIQUES, and VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE. Below this, there is a section for 'ENFANCE RÉSERVATION' with a sub-header 'Thomas - GU - Restauration Scolaire'. A progress bar indicates '1 - MA DEMANDE'. A button 'ANNULER LA DÉMARCHÉ' is visible. A timer shows 'Durée approximative de cette démarche : 5 mn'. A calendar for 'Réservations du 03/09/2018 au 05/07/2019' is shown, with columns for LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, and DIMANCHE. The calendar displays dates from 29/04 to 26/05. A legend indicates 'Modification apportées ici' (green) and 'Réservations antérieures en attente d'instruction' (yellow). A button 'Appliquer une périodicité' is also present.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
18	29/04 Repas ☒	30/04 Repas ☒	01/05	02/05 Repas ☒	03/05 Repas ☐	04/05	05/05
19	06/05 Repas ☒	07/05 Repas ☒	08/05	09/05 Repas ☒	10/05 Repas ☐	11/05	12/05
20	13/05 Repas ☒	14/05 Repas ☒	15/05	16/05 Repas ☒	17/05 Repas ☐	18/05	19/05
21	20/05 Repas ☒	21/05 Repas ☒	22/05	23/05 Repas ☒	24/05 Repas ☐	25/05	26/05

Modèle fictif de présentation de l'Espace Citoyen

Made in ComCom

L'ÉVÉNEMENT

Découvrez les Climats du vignoble de Bourgogne comme vous ne les avez jamais vus !



Conférence et balade, les moments forts du Mois des Climats !

Le Mois des Climats sera marqué par deux événements phares, sur le territoire de la Communauté de communes :

Conférence « La noblesse du tonneau » : nous vous donnons rendez-vous vendredi 14 juin, à partir de 18h, devant le château de Gevrey-Chambertin pour une conférence sur l'histoire de cet objet d'art qu'est le tonneau et de son évolution au travers les siècles : de son invention à ses dernières mutations technologiques. Les conférenciers aborderont également les liens étroits qui unissent les professions de tonnelier et de vigneron au service du goût et du vin ! Profitez également de l'espace enfant animé par la ludothèque. La conférence sera suivie d'une dégustation de produits locaux.

Pauses dans les Climats : cette balade culturelle et familiale vous sera proposée vendredi 28 juin. Découvrez les Climats du vignoble de Bourgogne au cours d'un parcours de 5 km autour de Vougeot. Trois pauses thématiques rythmeront la sortie : contée pour

À l'occasion du Mois des Climats qui aura lieu du 7 juin au 7 juillet, la Communauté de communes s'associe à l'Office de Tourisme Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges pour vous faire découvrir les Climats du vignoble de Bourgogne sous tous les angles. Plusieurs manifestations vous seront proposées afin de mettre en valeur ce patrimoine, dont une partie, située sur le territoire de la Communauté de communes, est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Zoom sur le programme des festivités !

émerveiller, culturelle pour enrichir, environnementale pour éclairer. La balade se terminera par un pique-nique tiré du sac, idéal pour profiter des premières douces soirées de l'été. Deux départs seront prévus à 18h et à 19h, par groupe de 50 personnes maximum. Un événement élu « Coup de Cœur » par l'association des Climats de Bourgogne !

Exposition et casques à réalité virtuelle dans le réseau des médiathèques !

Le réseau des médiathèques intercommunales proposera lui aussi des activités au cours du Mois des Climats. Vous pourrez ainsi découvrir, tout au long du mois de juin :

Drone de vignes : les Climats vus d'en haut ! Le réseau des médiathèques vous propose de découvrir les Climats, en immersion et comme vous ne les avez jamais vus grâce à la réalité augmentée. Des casques à réalité virtuelle seront mis à votre disposition pour vous faire découvrir les Climats vus du ciel. Une activité originale, « Coup de Cœur » du Mois des Climats.

Exposition « Vignes et vins en Bourgogne, la diversité de la Bourgogne vitivinicole, quelle histoire, quel avenir ? » :

du 11 juin au 5 juillet, découvrez cette exposition à la médiathèque de Gevrey-Chambertin, en libre accès.

22 tableaux pour comprendre l'évolution du vignoble bourguignon depuis la période gallo-romaine jusqu'aux climats actuels.

MÉMO

Exposition « Vignes et vins en Bourgogne, la diversité de la Bourgogne vitivinicole, quelle histoire, quel avenir ? »

Du 11 juin au 5 juillet, à la médiathèque de Gevrey-Chambertin, aux heures d'ouverture.

Renseignements :
www.mediatheques-ccgevreynuits.net

Drone de vignes : les climats vus d'en haut !

Dans le réseau des médiathèques aux heures d'ouverture : le vendredi **14 juin** lors de la conférence « La noblesse du tonneau », le samedi **15 juin** à Nuits-Saint-Georges, le mardi **18 juin** à l'Étang-Vergy, le samedi **22 juin** à Gevrey-Chambertin, le mercredi **26 juin** à Couchey, le vendredi **28 juin** à Meuilley.

Renseignements :
www.mediatheques-ccgevreynuits.net

Conférence « La noblesse du tonneau »

Vendredi **14 juin à 18h**, devant le Château de Gevrey-Chambertin. Entrée libre.

Pauses dans les Climats :

Vendredi **28 juin**, départs à **18h et 19h** devant le Château du Clos de Vougeot. Gratuit, places limitées sur réservation.

Informations et inscriptions à l'Office de Tourisme : **03.80.62.11.17**

En plein cœur

Boncourt-le-Bois : une commune rurale et conviviale



A savoir :

Ouverture secrétariat :

Vendredi :
de 15h à 18h

Tél. : 03.80.61.28.89

Mail :

mairie.boncourtlebois@wanadoo.fr

Conseil municipal :

Maire :
Evelyne GAUTHEY

1^{er} adjoint :
Jean-Marc CHAPUIS

2^{ème} adjoint :
Christian FEUILLAT

Secrétaires mairie :

Véronique Vurpillo

Population de la commune :

293 habitants

Superficie : 758 ha

Dates importantes :

1997 :

Première édition du traditionnel
vide-grenier de Boncourt-le-Bois

2014 :

Fin des travaux
de rénovation de l'église

Histoire du village

Située à l'ouest de Nuits-Saint-Georges, la commune de Boncourt-le-Bois s'étend sur une superficie de 758 ha, dont près de la moitié est recouverte de forêt. Commune déjà très convoitée au Moyen-Âge, Boncourt-le-Bois a profité de sa proximité avec l'Abbaye de Cîteaux : les premiers religieux montrant aux habitants comment tirer parti des richesses du sol. Dès l'arrivée des Ducs de Bourgogne, la commune est morcelée et voit se succéder différents seigneurs sur ses terres, jusqu'au milieu du 15^{ème} siècle.

Le patrimoine de la commune démontre lui aussi sa richesse historique. L'Église Saint-Pierre, construite au 12^{ème} siècle

par l'Evêque d'Autun et uni au Chapitre de Vergy, a été démolie en 1896, tandis que l'actuelle église de Boncourt-le-Bois se construisait depuis 1873, pour être achevée en 1900. Cette dernière a d'ailleurs été rénovée entièrement, tout comme le lavoir de la commune.

Le château de la Berchère, était quant à lui une maison seigneuriale, appartenant au 15^{ème} siècle à la famille Legoux de Nuits-Saint-Georges. Cette dernière subit de nombreuses transformations pour devenir un château. Il est depuis près de 30 ans un hôtel de charme, offrant à ses clients un cadre agréable et insolite, au pied de la Côte de Nuits et à quelques kilomètres des Grands Crus de Bourgogne.

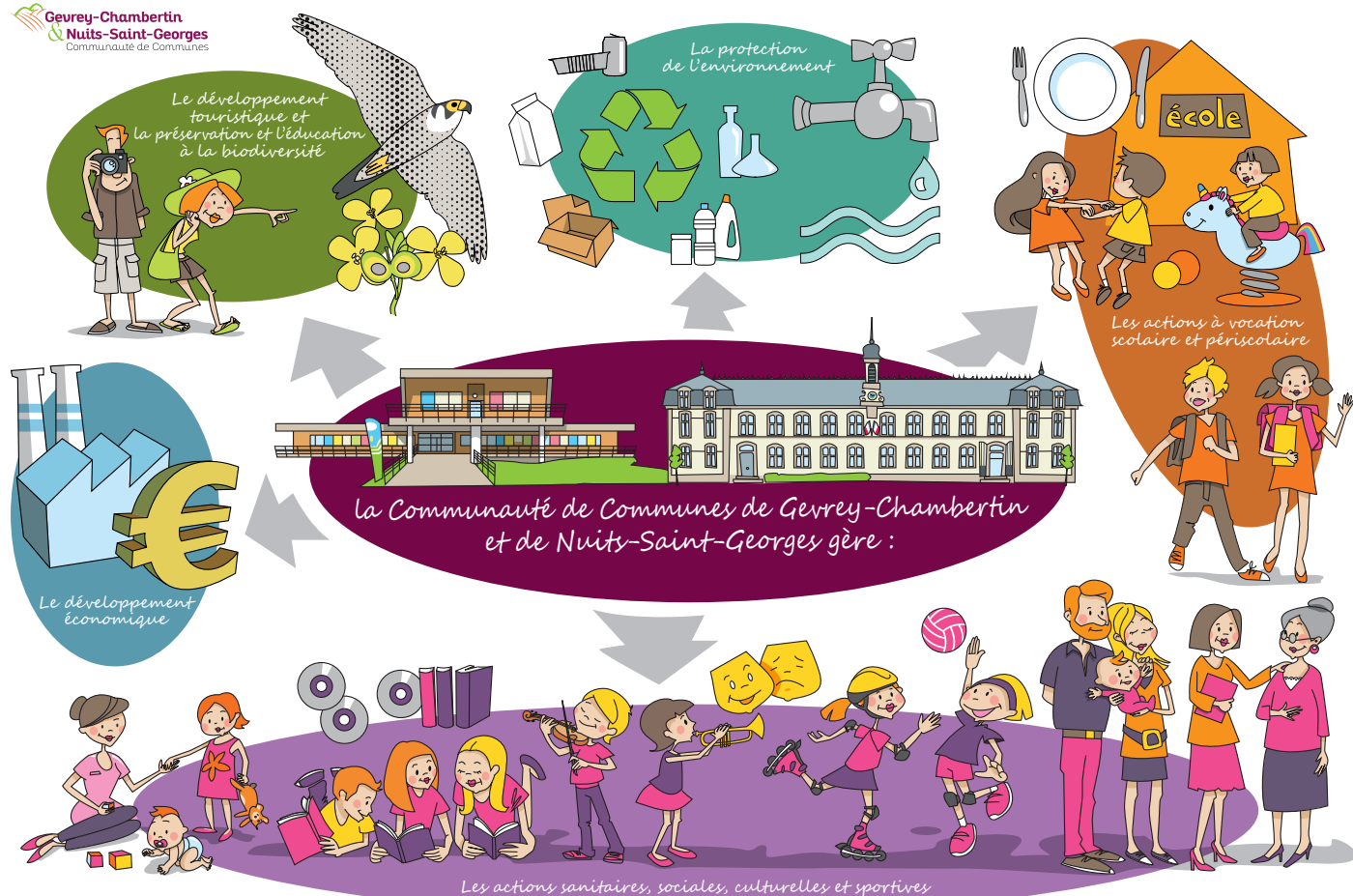
Une commune active et conviviale

Bien que située aux portes de Nuits-Saint-Georges, Boncourt-le-Bois profite de l'activité économique des 5 entreprises implantées sur son territoire et du dynamisme de ses associations : le comité des fêtes et ses bénévoles, très actifs, assurent le succès de nombreuses manifestations comme le traditionnel vide-grenier. Organisé depuis maintenant 22 ans, ce vide-grenier accueille en moyenne 50 exposants et 1 500 visiteurs par an. Une association de pêche qui accueille de nombreux pêcheurs et entretient l'étang communal qui est devenu un lieu de promenade agréable pour les habitants, ainsi que l'aéroclub de la Berchère, participent aussi à la vie de la commune, où résident 293 Boncourtois et Boncourtoises. Un médecin généraliste exerce également dans la ville depuis de nombreuses années. Les habitants eux-aussi font preuve de dynamisme. Depuis plus de 30 ans, des mamans bénévoles organisent un spectacle de Noël traditionnel avec les enfants, et une fête des voisins est organisée dans tous les quartiers de la commune depuis de nombreuses années.

Commune rurale à part entière et à taille humaine, Boncourt-le-Bois souhaite, par son dynamisme et son histoire, préserver deux valeurs, chères à ses habitants : la bonne humeur, et la convivialité.

ComCom pratique

**Gevrey-Chambertin
& Nuits-Saint-Georges**
Communauté de Communes



Services secteur Nuits-Saint-Georges

Administration générale : 03 80 27 04 70
Centre Technique Intercommunal : 03 80 61 25 95
Eau : 03 80 62 01 42
Assainissement : 03 80 61 28 49
Déchets : 03 80 61 18 19
Développement durable : 03 80 27 04 71
Médiathèques : 03 80 62 01 34
Médiation sociale : 03 80 62 01 56
Service périscolaire : 03 80 27 04 77
Service culturel : 03 80 62 01 35
Relais petite enfance : 03 80 62 46 20
École de musique : 03 80 61 13 59
Office de tourisme : 03 80 62 11 17

Services secteur Sud Dijonnais

Eau et assainissement : 03 80 51 81 88
Périscolaire-Extrascolaire : 03 80 27 04 77
Déchets : 03 80 51 04 50
Relais Assistante Maternelle : 03 80 65 77 08
Relais petite enfance : 03 80 65 77 08

Services secteur Gevrey-Chambertin

Administration générale : 03 80 51 84 59
Assainissement : 03 80 61 28 49
Service Déchets : 03 80 51 01 71
Petite Enfance : 03 80 51 84 59
Scolaire : 03 80 51 84 59
Médiathèques : 03 80 51 88 54
Centre socioculturel : 03 80 51 81 11
École de musique : 03 80 34 31 11
Direction du développement durable et de la biodiversité : 03 80 51 04 51
Office de tourisme : 03 80 34 38 40

ComCom pratique

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES



Le Président

Le président,

élu par les conseillers communautaires, il est le chef de l'exécutif de la Communauté de communes. C'est lui qui propose les priorités de la politique communautaire en lien avec le bureau. Il préside l'assemblée plénière, conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs.

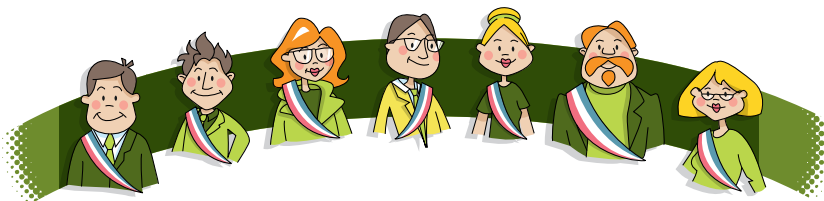


Il préside également

Le bureau communautaire

composé de **14 vice-présidents**. Le président leur délègue des responsabilités dans des domaines précis.

Le bureau communautaire composé de **14** vice-présidents



Le conseil communautaire composé de **80** élus titulaires

Le conseil communautaire

est composé de **80 élus titulaires**. Ils émanent des **55 communes** du territoire qui composent la Communauté de communes. Le conseil communautaire se rassemble en assemblées plénières publiques, en principe, une fois par mois pour examiner et décider des politiques communautaires dans les domaines que la Communauté de communes a à sa charge.



Les **13** commissions thématiques

Les commissions thématiques :

biodiversité, tourisme, enfance, jeunesse, culture... de nombreux sujets nécessitent une étude approfondie.

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges rassemble **13 commissions** se réunissant régulièrement qui examinent les dossiers instruits par les services administratifs.

Les élus issus de chaque commune du territoire composent ses commissions. Ils émettent un avis consultatif sur des thématiques précises et soumises à la décision du bureau communautaire ou du conseil communautaire.

Les agents communautaires :

Ils sont chargés de la préparation des dossiers et la mise en application de la décision des élus. L'organisation de la Communauté de communes est axée autour de trois pôles :

le Pôle Attractivité, Aménagement et Développement durable du Territoire (Développement durable ; biodiversité, tourisme, urbanisme, environnement),

le Pôle Ressources, Moyens et Mutualisation (communication, finances, ressources humaines, secrétariat général, services techniques)

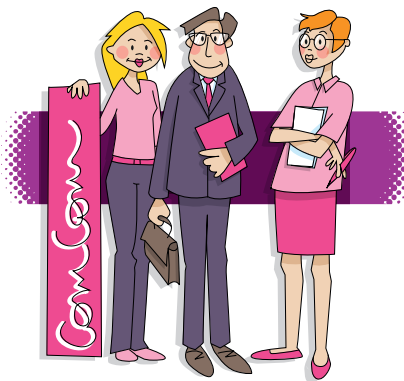
et **le Pôle Cohésion Sociale, Enfance, Solidarités, Culture et Sport** (action culturelle, service commun affaires scolaires, enfance/jeunesse, centre socioculturel, mission emploi, logement, personnes âgées).

345 agents au 31/12/18 oeuvrent chaque jour pour mettre en oeuvre ces services publics (50 % d'entre eux environ à temps complet).

Les **345** agents communautaires



Le pôle attractivité, aménagement et développement durable du territoire



Le pôle ressources, moyens et mutualisation



Le pôle cohésion sociale, enfance, solidarités, culture et sport



Gevrey-Chambertin & Nuits-Saint-Georges

Communauté de Communes



Nos services vous accompagnent dans votre quotidien



Plurielle, dynamique, solidaire